

Pont-scorff Talent show 2020

Organisé par le
Conseil Municipal des Enfants

N'hésitez pas !!!!

Foncez et inscrivez-vous pour le casting de la grande soirée « Pont-Scorff Talent Show 2020 » qui aura lieu

Le vendredi 7 Février 2020

- ☆ Le concours est ouvert aux Scorvipontains de 6 à 99 ans. Peu importe l'âge, vous avez sûrement un talent caché !!
- ☆ Vous n'avez rien à perdre et nous non plus !
- ☆ Les castings se déroulent sur vidéo (pour les timides !!)
- ☆ Pas de limite de nombre pour les candidatures, autrement dit, tout le monde peut s'inscrire au casting sans limitation de place !!
- ☆ Participer au casting n'engage à rien !

Nous vous attendons nombreux !

Dossier d'inscription candidat

Pour le casting, vous devez nous faire parvenir les pages 2 et 3 de ce dossier, dûment complétées, soit par mail : alsh@pontscorff.bzh, soit dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs (à côté de la médiathèque) 18, rue Général de Gaulle 56 620 Pont-Scorff ou en Mairie.

Vous devez également nous envoyer votre vidéo de 2 minutes maximum avant le 30/11/2019 à alsh@pontscorff.bzh. Vous pouvez vous aider du téléchargement « wetransfer.com » pour nous envoyer votre vidéo.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Dossier d'inscription candidat

Nom :		Pour votre prestation, êtes-vous : seul(e) <input type="checkbox"/> ou en groupe <input type="checkbox"/> Si vous êtes en groupe, merci d'indiquer les personnes qui seront présentes avec vous sur scène (noms, prénoms, âges) :
Prénoms :		
Date de naissance :		
Majeur(e) <input type="checkbox"/> Mineur(e) <input type="checkbox"/>		
Adresse :		
Téléphone :		
Email :		

Votre nom de scène :
Type de talent (chant, danse, illusionniste, magicien, humoriste, imitateur, peintre, dessinateur, acrobate...) :
Durée approximative de la prestation (elle ne doit pas dépasser 3 minutes) :
Matériel requis pour la prestation (à prévoir par vos soins) :
Auriez-vous besoin d'une bande son ou des animations sonores durant votre prestation : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Autres informations à nous communiquer ! N'hésitez pas à poser des questions :
Lors de la soirée du vendredi 7 Février 2020, combien de personnes vous accompagneront en tant que spectateurs (attention, 3 personnes maximum) :

Autorisation du droit à l'image :

A l'occasion de cet événement, il se peut que certaines personnes soient prises en photo. Ces dernières peuvent être publiées sur plusieurs supports : presse, petit journal du CME « génération CME », site de la commune ... Toutes ces formes d'exploitation sont réalisées exclusivement à titre informatif, ludiques et non commerciales.

A ce titre, en tant que représentants légaux de votre enfant mineur et conformément au droit à l'image (article 9 alinéa 1 du code civil) protégeant la vie privée, nous devons recueillir votre autorisation préalable pour pouvoir réaliser, publier et diffuser, des photographies (prises de vue générales ou de portrait), des films et/ou des enregistrements sonores de votre enfant.

Lors de cet évènement, nous nous interdisons expressément de procéder à une exploitation des prises de vue susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je soussigné(e) _____, **autorise / n'autorise pas** (rayer la mention inutile), mon fils/ ma fille ou moi-même à être pris en photo, en vidéo et/ou enregistré et à être diffusé sur les supports indiqués précédemment.

Le ____/____/2019, A Pont -Scorff.

Signature du candidat ou des représentants légaux :

Pour les personnes mineur(e)s :

Je soussigné(e), M/Mme _____, responsable légal de l'enfant _____, l'autorise à participer au concours « Pont-Scorff Talent Show 2020 », organisé par le Conseil Municipal des Enfants de Pont-Scorff. Je reconnais également avoir pris connaissance du règlement du concours.

Le ____/____/2019, A Pont-Scorff.

Signature des représentants légaux :

Je soussigné (e) le candidat M/Mme _____, âgé (e) de _____ans, avoir pris connaissance du règlement du concours et m'engage à le respecter.

Le ____/____/2019, A Pont-Scorff.

Signature du candidat :

Pour les personnes majeur(e)s :

Je soussigné(e) le candidat, M/Mme _____ habitant à Pont-Scorff, avoir pris connaissance du règlement du concours et m'engage à le respecter.

Le ____/____/2019, A Pont-Scorff.

Signature du candidat :

Règlement et explication de la soirée « Pont-Scorff talent show 2020 »

Organisation :

Le concours est organisé par le Conseil Municipal des Enfants de Pont-Scorff. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter alsh@pontscorff.bzh ou au 02 97 32 58 79.

Conditions de participation et admissibilité :

- Le concours est ouvert à toute personne Scorvipontaine à partir de 6 ans.
- Tout type de talent est accepté.
- L'évènement se déroule en 2 parties : la première sera le casting qui se fera sur vidéo puis la soirée du vendredi 7 Février 2020.
- La période du casting vidéo est fixée du 14 octobre 2019 au 30 novembre 2019.
- Les dossiers d'inscription sont à retirer sur le site de la commune www.pont-scorff.fr.
- Pour valider l'inscription, chaque participant devra renvoyer les documents signés soit par mail alsh@pontscorff.bzh, soit par voie postale à l'ALSH au n° 18, rue Général de Gaulle 56 620 Pont-Scorff, soit en Mairie au n° 4, Place de la Maison des Princes, accompagnés de sa vidéo le 30 novembre 2019 au plus tard.
- **20 candidats seront sélectionnés à la suite des castings pour participer à la grande soirée du 7 Février 2020.**
- Toute décision de l'organisateur est souveraine et sans appel.
- Les candidats acceptent de recevoir des instructions communiquées par l'organisateur et de les respecter.
- Lors de la soirée du 7 Février, le nombre d'accompagnateurs est limité à 3 personnes.

Le casting vidéo :

- Le nombre de participants au casting n'est pas limité.
- Toutes les candidatures seront étudiées.
- La vidéo sur le talent du participant ne devra pas dépasser 2 minutes et ne devra comporter aucun objet ou mise en scène provoquante, vulgaire ou dégradante.
- Le nom et le prénom devront être précisés au début de la vidéo.
- Votre vidéo pourra également être transmise par « wetransfer.com », téléchargement gratuit à l'adresse suivante : alsh@pontscorff.bzh le 30 novembre 2019 au plus tard.

La présélection :

- Une présélection des vidéos reçues sera effectuée par le jury des enfants du CME. Elle tiendra compte de l'originalité et de la qualité du talent, ainsi que de la diversité des participants.
- Une réponse sera ensuite adressée aux candidats retenus.

Présentation Scénique :

- Les 20 participants sélectionnés par vidéo seront invités à venir pour une répétition générale **le jeudi 6 Février** en fin de journée au Strapontin à Pont Scorff, en vue de la grande soirée du 7 Février 2020.
- Le matériel sera à prévoir par vos soins, la commune fournissant seulement sons et lumières.

Les gagnants :

- Un jury composé de 4 membres départagera les candidats : 2 enfants du CME et 2 adultes.
- Un lot sera remis au finaliste, ainsi qu'un lot de consolation pour le 2^{ème} et 3^{ème} candidat.

Nous vous souhaitons une bonne continuation, au plaisir de vous retrouver au casting vidéo !!

L'équipe du Conseil Municipal des Enfants